



UN SOCIÉTAIRE, UNE VOIX.

Vous aussi, engagez-vous dans la vie mutualiste

Bien plus qu'un client, vous êtes sociétaire MMA. Concrètement, cela signifie que vous avez la possibilité, en tant que sociétaire, de participer activement à la vie de l'entreprise, soit en vous présentant au poste de représentant des sociétaires, soit en votant pour élire vos représentants lors des prochaines élections.

MMA, assureur mutualiste **engagé** envers ses sociétaires

Depuis sa création, **MMA repose sur un mode de fonctionnement mutualiste.** La solidarité et l'humanisme sont au cœur de ses valeurs. Cette spécificité lui permet d'offrir à ses sociétaires la possibilité de participer pleinement à la vie de l'entreprise.

En effet, chez MMA, il n'y a pas d'actionnaires, mais plus de 3 millions de sociétaires invités à voter pour élire celles et ceux qui les représentent lors des assemblées générales. Ils élisent directement leurs représentants qui, à leur tour, désignent les membres du conseil d'administration. **Ce modèle participatif et démocratique auquel MMA est fière d'appartenir, offre à tous les sociétaires le pouvoir d'agir et de prendre part aux grandes orientations de l'entreprise.**

Les sociétaires et les représentants **au cœur** du modèle mutualiste MMA

En tant que sociétaire, vous êtes partie prenante de la gouvernance et du développement de MMA. **Vous pouvez faire entendre votre voix.**

Vous êtes invités à voter pour élire vos représentants ou à vous porter candidat pour devenir vous-même représentant des sociétaires.

Acteurs de premier plan de la vie mutualiste, les représentants des sociétaires jouent un rôle essentiel : ils participent à la défense des intérêts des sociétaires et portent leur voix lors des assemblées générales selon le principe « un sociétaire = une voix ». Ils sont répartis en trois groupements géographiques et sont élus pour une durée de trois ans renouvelables.

Devenez représentant des sociétaires !

Chaque année, MMA lance un appel à candidature et invite celles et ceux qui souhaitent faire vivre ce modèle mutualiste à se présenter comme représentant des sociétaires. **En 2026, ce sont les sociétaires du groupement géographique 3 qui sont appelés à déposer leur candidature pour devenir représentants des sociétaires.** Les régions concernées sont : Normandie, Bretagne, Pays-de-la-Loire, Centre Val-de-Loire, Bourgogne Franche-Comté (départements 21, 58, 71, 89) DROM-COM et Etranger.

Concrètement, à quoi vous engagez-vous en devenant représentant des sociétaires ?

Les représentants ont plusieurs missions essentielles :

- Ils **représentent les sociétaires** chaque année aux réunions d'informations et d'échanges, ainsi qu'aux assemblées générales ;
- Ils **prennent part aux décisions de la société** lors des assemblées générales. Chaque représentant dispose d'une voix et peut ainsi statuer sur les décisions importantes et les orientations stratégiques ;
- Ils **échangent sur la politique de l'entreprise avec les dirigeants MMA**, notamment sur les orientations de la société, les services et les garanties des contrats ;
- Ils **approuvent les comptes et désignent les administrateurs** lors des assemblées générales.

Comment devenir représentant des sociétaires ?

En janvier prochain, les sociétaires, ayant un contrat depuis 3 mois au moins et à jour de leurs cotisations, seront contactés par mail ou par courrier pour se porter candidat.

Le formulaire de candidature pourra être :

 Directement complété en ligne sur notre site internet via sociale

Ou via l'adresse mail suivante

 : viesociale@groupe-mma.fr

Les dates clés des élections 2026 :

Appel à candidature : à compter du 15 janvier

Appel au vote : avril

Communication des résultats : à compter du 19 juin



Si vous souhaitez en savoir plus sur notre fonctionnement et nos engagements mutualistes, rendez-vous sur notre **ESPACE MUTUALISTE**

PUB 1238 - IMP COVÉA
CREDIT PHOTO : Adobe Stock - 09/2025



MMA IARD – Société anonyme au capital de 537.052.368 euros entièrement versé – Entreprise régie par le Code des assurances – RCS Le Mans 440 048 882 – Siège social : 160 Rue Henri Champion, 72030 Le Mans CEDEX 9. IDU REP Eco circulaire : FR231780_03XL0T. Les produits distribués par MMA sont assurés par MMA IARD et/ou MMA IARD Assurances Mutuelles et/ou MMA Vie et/ou MMA Vie Assurances Mutuelles et/ou Covéa Protection Juridique. La documentation relative à nos produits est disponible sur mma.fr ou dans nos agences.

